

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 13 mars 2020

## **Scrutin du 15 mars 2020 : La continuité de la vie démocratique et de nos institutions doit se maintenir malgré la situation actuelle**

A l'occasion du premier tour des élections des conseillers municipaux et communautaires ce dimanche 15 mars, le préfet de l'Isère appelle les électeurs à aller voter malgré la situation épidémique actuelle.

La continuité de la vie démocratique et de nos institutions doit en effet être assurée, et faire partie de nos priorités, dans un contexte où nous devons faire preuve de solidarité et d'esprit d'union. Le vote de ce dimanche, et du second tour le 22 mars, engage l'avenir de chacune de nos communes pour les six prochaines années.

Le préfet de l'Isère a pour sa part renforcé les recommandations aux maires du département pour l'organisation de ce scrutin, afin que le moment du vote ne soit pas un moment de surexposition au risque pour les électeurs.

Il a notamment demandé à ce que les présidents des bureaux de vote soient informés de la nécessité de faire bénéficier les électeurs de plus de 70 ans de dispositions « coupe-file », afin d'accélérer leur progression dans la file d'attente.

A l'appréciation du président du bureau de vote, d'autres profils d'électeurs pourraient bénéficier de cette facilité (personnes malades ou handicapées).

Des consignes ont également été passées, relatives au nettoyage et à l'aménagement des bureaux de vote, afin de permettre aux personnes de garder une distance d'un mètre environ les unes des autres (signalétique, marquage au sol).

Le respect des « gestes barrières », le lavage de mains, avant et après le vote, la limitation du contact physique entre électeurs et avec les scrutateurs et membres du bureau de vote, l'invitation faite aux électeurs d'apporter leur propre stylo, afin d'émarger, dès lors que l'encre est bleue ou noire et indélébile, sont également de nature à limiter grandement le risque de propagation.

### **Contact presse :**

Service communication de la Préfecture  
04 76 60 48 05

[pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)



@Prefet38